



COMPTE-RENDU DE CONFERENCE

« La situation des droits de l'Homme en Europe » avec Nils Muiznieks

27 avril 2017

Le commissaire aux droits de l'Homme au Conseil de l'Europe Nils Muiznieks nous a fait l'honneur de venir discuter de la situation des droits de l'Homme en Europe, suite au rendu de son rapport annuel au Conseil de l'Europe la veille de notre conférence.

Dans un premier temps, il est revenu sur son parcours personnel. Le commissaire est né aux Etats Unis de parents lettons réfugiés. D'abord professeur de sciences politiques en Lettonie, il a également travaillé pendant une vingtaine d'années au sein d'une ONG lettone avant d'être élu Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe en 2012. La fonction, qu'il occupe pour un mandat de six ans non-renouvelables est caractérisée par une indépendance et une autonomie décisionnelle et budgétaire. Il dispose d'un budget de trois millions d'euros et d'une équipe de vingt-sept personnes. Il rappelle également le caractère non-judiciaire de l'institution.

En tant que Commissaire des droits de l'Homme, Nils Muiznieks travaille en relation avec les quarante-sept Etats membres du Conseil, en analysant les situations de terrains sur les mêmes critères. Les rapports annuels rendus par le Commissaire n'ont pas de valeur contraignante, mais ils sont publiés.

La première partie de sa mission consiste à effectuer des visites sur le terrain auprès d'acteurs engagés pour les droits de l'Homme. Mr Muiznieks rappelle l'importance de la société civile dans la défense des droits de l'Homme. Ainsi, pour une visite, il convient d'identifier au préalable quelques thèmes importants concernant les droits de l'Homme pour le pays dans lequel il se rend. Ensuite, sur place, le Commissaire rencontre les ONG, se rend dans les centres de détention de migrants, les prisons ou encore les bidonvilles et discute également de façon approfondie avec les journalistes. Lors de ses déplacements, le Commissaire est aussi amené à rencontrer les dirigeants politiques des pays qu'il visite.

La seconde partie de la mission de Nils Muiznieks, après avoir effectué ses visites, est la rédaction du rapport des droits de l'Homme en Europe. C'est la base de communication du Commissaire. Les thèmes récurrents qu'il a évoqué sont les suivants : les migrants, le droit d'asile, les réfugiés, la liberté d'expression et des médias, l'égalité homme/femme, la situation des personnes handicapées, la lutte contre le terrorisme en relation avec les droits humains et enfin le fonctionnement des systèmes judiciaires des Etats membres, y compris les lieux de détention (prisons, etc.)

Le commissaire explique ensuite que ses cinq années de fonctions ont été marquées par une série de crises :

- la crise financière qui a touché beaucoup de pays au sein de l'Europe.
- la crise en Ukraine : il y a eu plus de 10 000 morts et presque 2 millions de déplacés. Il s'est déplacé 7 fois en Ukraine et il peut affirmer que la crise continue même si les médias d'Europe n'en parlent plus.
- la crise des migrants et réfugiés qui commence à partir de 2013. On voit progressivement les conséquences de cette crise des frontières extérieures, la situation des femmes enceintes qui migrent, des handicapés et des enfants. L'Europe s'est rendue compte des morts en Méditerranée alors que les populations tentaient de la traverser sur des embarcations de fortune. Les images ont choqué, et on a pu constater le manque de solidarité des membres de l'UE avec l'Italie et la Grèce quant à l'accueil des migrants.
- la crise turque : Avec l'élection du Président Erdogan en parallèle de la crise des migrants, les relations avec la Turquie se sont tendues. Le commissaire a pu nous expliquer comment la Turquie a justifié ses mesures restrictives actuelles en se référant aux mesures prises en France dans le cadre de la déclaration de l'état d'urgence.

Ensuite Mr Muiznieks attire notre attention sur de sérieuses régressions dans certains Etats :

- En Russie (restriction de la liberté de presse, du droit de réunion et d'associations, ...)
- En Azerbaïdjan, on assiste à l'emprisonnement des défenseurs des droits de l'homme, à la répression des médias, etc.
- En Hongrie, on voit apparaître des campagnes xénophobes avec de surcroît le traitement inhumain des migrants. Il y a des réformes du système judiciaire qui ont conduit à la suppression de certaines libertés.
- En Pologne, il y a eu une tentative de contrôle du Tribunal constitutionnel par le gouvernement et il subsiste des problèmes concernant les libertés d'association et de réunion.

Le rapport annuel que Mr Muiznieks a rendu au Conseil de l'Europe montre que la crise ne se limite pas au niveau économique et s'étend aussi au niveau social. En effet pendant une crise financière, les personnes déjà précaires, deviennent encore plus précaires. Et la question est la suivante : est-ce que le pays respecte les droits de l'homme si une partie de sa population n'a plus assez d'argent pour subvenir à ses besoins primaires à savoir la nourriture et le logement ? C'est pourquoi, refaire le lien entre la justice sociale et les droits de l'homme est une mesure importante pendant une crise.

Toutefois Nils Muiznieks est confiant en l'avenir et croit en des jours meilleurs. En effet il croit à la jeunesse, c'est elle qui doit sauver l'Europe. Les jeunes doivent s'atteler à sortir l'Europe de la crise de confiance et du manque de coopération qui divisent l'Europe aujourd'hui. Les attaques faites à l'encontre de l'Europe ne peuvent pas continuer ainsi. Il s'agirait de renouer le dialogue entre les institutions et la société civile.

Pour conclure sur un point positif, le commissaire ajoute que dans tous les pays qu'il a visités, il a pu observé des personnes engagées pour assurer la défense des victimes. Il a pu voir des anonymes porter secours aux réfugiés et donc prendre un risque en agissant contre la loi au profit de la solidarité et de l'entraide.